

 <p>La carte scolaire avec vous ! education 2@se-uns.org</p>	<p>INFOS SE-UNSA 22</p> <p>CDEN du 22 février 2024</p> <p>Carte scolaire 1^{er} Degré &</p> <p>DGH 2nd degré</p>
---	---

L'UNSA Éducation 22 regrette et dénonce ces choix désastreux pour nos écoles publiques.

L'UNSA Éducation 22 dénonce le décalage entre les priorités soi-disant affichées et les moyens octroyés.

L'UNSA Éducation 22 continuera, avec tous les défenseurs de l'école publique des Côtes d'Armor, dont le collectif 45 qui était présent en nombre ce soir devant la préfecture, à exiger des moyens suffisants pour les élèves et les personnels.

Et les perspectives sont les mêmes pour le second degré a fortiori après l'annonce de l'annulation de 500 millions de budget de dépense des personnels de l'Éducation.

Que retenir de ce CDEN ? Pour faire court : « Circulez, il n'y a rien à voir » ! ou « Merci d'être venus, on vous a bien écoutés, le projet reste le même. Au revoir ! »

Des éléments de communication classiques répétés par le recteur, le secrétaire général et le préfet : « Cela aurait pu être pire, car selon la démographie on aurait pu retirer 112 postes au lieu de 55 dans l'Académie ». *Sans commentaires...*

Et au vu des perspectives démographiques à venir, il faudra s'attendre encore à de nombreuses fermetures de classes !

En voilà une belle campagne d'attractivité ! Pour l'UNSA Éducation, d'autres choix pourraient (devraient) être faits que cette seule logique comptable...

Il nous a été rappelé que la dotation de -14 initiale, qui vient de la loi de Finances (-19 si on y ajoute les 5 postes réservés pour la formation initiale bilingue), est issue du Ministère. Elle s'appuie sur la démographie, avec une réalité nationale (notre pays, région, département vieillissent). Tout part du ministère mais avec une vision globale animée par un souci d'égalité d'accès à l'Éducation nationale. Les débats se focalisent sur les fermetures, on ajuste aussi au sein d'un département, il y a aussi des ouvertures. La réalité du terrain n'est pas négligée et ce projet est le fruit d'une longue réflexion. Nous avons le souci de scolarité des élèves et pas qu'une logique comptable.

UNSA : Depuis le début, nous dénonçons la dotation du ministère qui est un choix politique qui, a contrario des discours, montre que l'école n'est pas une priorité. Vous faites au mieux avec ce que vous avez, mais cette année il y a vraiment des situations totalement illogiques, incohérentes et des fermetures qui n'auraient jamais dû avoir lieu. Nous réitérons notre propos : pour l'UNSA Éducation, rien que pour tenir compte des enfants ayant des forts troubles du comportement, et dans certaines situations nous avons clairement évoqué des enfants en danger, il ne devrait y avoir aucune fermeture. Pour ce qui concerne les enfants ayant des troubles du comportement, 2 postes, c'est mieux que rien mais il en faudrait beaucoup plus pour tenir compte de la réalité de notre département. Nous vous rappelons que parfois lorsqu'il y a un enfant qui a de forts troubles du comportement cela peut avoir un effet sur les fermetures. Il arrive que des parents rejoignent des écoles privées, et les collègues qui ont tenu parfois une ou plusieurs années sont remerciés par une fermeture de classe... Je rappelle que seule l'école publique a obligation d'accueillir les enfants qui ont de forts troubles du comportement. L'inclusion est présentée comme une priorité. C'est joli sur le papier mais il faut des moyens associés, et des moyens, c'est parfois ne pas fermer lorsqu'il y a une ULIS dans une école. Dans ce projet, 4 classes vont être fermées où il y a des ULIS.

SG : Nous n'avons pas d'éléments pour les dotations du privé, ils sont actuellement soumis à l'arbitrage du recteur.

Une présentation rapide nous a été faite sur la carte scolaire : 23 ouvertures pour 42 fermetures.

UNSA : Nous sommes intervenus pour rappeler l'effet des fermetures dans le monde rural, l'enjeu est plus important qu'une seule classe (avenir de l'école, de la commune, des RPI). Nous avons aussi rappelé que certaines situations allaient profiter au privé, d'où notre demande d'éléments de leur carte scolaire. Nous avons cité, entre autres, Paimpol, Lannion Joseph Morand, Lanvollon, Penvénan, sans oublier St Helen qui après fermeture aura 100 élèves pour 4 classes alors que dans l'école privée il y en a 77 pour le même nombre de classes... Nous avons fait part de notre incompréhension pour d'autres situations avec des effectifs conséquents après fermeture ou non ouverture : Trédrez Locquémeau, la Vallée à Saint-Brieuc. Liste non exhaustive...

Nous avons ensuite été interpellés par un élu sur le fait d'opposer les écoles publiques et privées qui n'étaient pas forcément favorisées.

UNSA : « Nous n'attaquons pas l'école privée, nous indiquons que dans certaines situations de fermetures cela lui profite (l'exemple de Paimpol depuis 10 ans étant emblématique). Nous demandons que la concurrence qui est réelle et forte dans notre département soit équitable. D'où notre

demande d'éléments comparatifs et de précision d'effectifs, dans un souci évident de transparence. Par ailleurs, puisque vous parlez d'opposer les deux écoles, je vous rappellerai que cela a été fait médiatiquement en faveur du privé par notre ex-ministre. Enfin, nous rappelons que le privé est financé par des fonds publics, sans contrepartie, notamment sur la mixité sociale...

SG : Des écoles sont en observation, mais vous ne pouvez pas dire que les services n'ont pas tenu compte des situations et fait tout leur possible.

UNSA : « **L'angle de culpabilisation sur notre mise en cause des services parce que l'on vous apporte des arguments sur le caractère illogique de fermetures et ses conséquences pour les élèves et les personnels n'est absolument pas recevable. Nous savons parfaitement que vos services ont dû faire avec cette dotation ministérielle insuffisante, et c'est cela que nous dénonçons... Nous continuerons à exercer notre travail de représentants du personnel en vous alertant sur la réalité de nos écoles, ainsi que sur la dimension humaine de ces fermetures.** »

Vote de ce projet de carte scolaire 1^{er} degré : 17 contre (représentants de parents, d'élus, des DDEN, d'associations complémentaires, du personnel).

Projet de carte scolaire 2nd degré : on nous a dit que du fait des 19 divisions qui ne se justifiaient pas, 27 ETP auraient dû être retirés.

Collèges : - 700 élèves pour l'Académie dont 358 pour le 22. (- 415 pour le privé dans l'Académie dont 227 dans le 22). **DGH : -18 ETP**

-30 élèves de segpa, **DGH de segpa : -1**

Lycée GT : - 171 public (-694 acad) , -92 privé (-949 acad)

Post bac -10 (acad + 83) Post bac privé – 14 (-26 acad)

DGH : -21 ETP + 0,5 HAS

Lycée Professionnel :

DGH : -1,5 ETP en LP

UNSA : **Nous tenons à apporter des précisions sur le choc des savoirs, outre notre rejet du projet (lire le courrier intersyndical), nous alertons aussi sur ce dispositif qui va devoir se mettre en place sans moyen supplémentaire. La découverte des restrictions budgétaires et leur déclinaison dans notre ministère ne laisse planer aucun doute. Vous en réentendrez parler car tout est déjà « raclé » en interne... D'autre part, au vu du nombre d'emplois retiré dans les lycées dans notre Académie (plus d'une centaine) beaucoup d'établissements vont être en tension.**